

Les conditions générales de vente et les conditions spéciales forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente.

PREAMBULE

La SAS MEDICI Le provençal au capital de 1000 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Privat sous le numéro SIRET 852 000 306 00021 dont le siège est situé au 17 av de la gare 07160 le Cheylard et une assurance multirisque hôtellerie à responsabilité civile et professionnelle.

DEFINITION

L'hôtelier : Ce terme désigne l'hôtel LE PROVENÇAL

Le client : Ce terme désigne la personne ayant effectué la réservation et/ou la personne séjournant à l'hôtel

Le séjour : Ce terme définit l'ensemble des produits et prestations fournis par l'hôtelier au profit du client

Les prestations complémentaires : Ce terme désigne l'ensemble des prestations non incluses dans le séjour

I – CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

1-1 – Généralités

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par l'hôtelier avec des non professionnels du voyage. Selon le nombre type de produit vendu, des conditions spéciales s'appliquent : Conditions de Vente Groupe, Séminaires, Société.

1-2 – Capacité

Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

1-3 – Affichage des Prix

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires ou dépenses personnelles (extra) fournies par l'hôtelier lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour. Les prix mentionnés sur le site sont susceptibles de modification sans préavis et seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel. Les prix sont TTC hors taxe de séjour et inclus le nettoyage quotidien des chambres.

1-4 – Modalités de paiement

L'établissement accepte principalement les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard. Les espèces ne sont acceptés que pour les paiements effectués sur place. Les réservations effectuées via notre site doivent être payés à la réservation pour l'ensemble du séjour via un chèque ou un virement ou pas CB. Pour tout séjour, l'hôtelier prélèvera 30% du séjour à titre d'arrhes, sur le numéro de carte de crédit que le client aura communiqué. Les arrhes sont non remboursables en cas annulation du client. Un numéro de carte CB valide sera demandé à titre de caution.

1-5 – Force majeure

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations

Réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du séjour, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

1-6 – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier dans un délai de 15 jours à compter de la date de séjour. Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'un séjour ou d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.

1-7 – Règles générales relatives à l'hôtellerie

Il est de règle, en hôtellerie, de prendre possession de la chambre à partir de 17h00 et de libérer celle-ci avant 10h00. Une chambre double ou twin est destinée à accueillir : 2 adultes.

Les boissons ne sont incluses que lorsque cela est expressément mentionné.

Il appartient à chaque client de se renseigner, avant sa prise de commande, sur les éventuels événements locaux tels que carnivals, fêtes religieuses, fêtes nationales qui pourraient affecter le bon déroulement du séjour. Aucune réclamation de ce fait ne pourra être adressée ultérieurement à l'hôtelier.

1-8 – Informatique et Libertés

En application de la loi L.78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part.

Les informations qui vous sont demandées lors de la réservation sont indispensables pour le bon traitement de votre demande. Ces informations ont pour seul destinataire l'hôtelier concerné par la demande de réservation.

Conformément à la législation en vigueur, les contrats électroniques font l'objet d'un archivage électronique d'une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120 €.

II –CONDITIONS PARTICULIERES

2-1 – Offre préalable

L'offre préalable mentionnée dans la loi du 13 juillet 1992 est constitué des informations données sur le site internet, par mail ainsi que les présentes conditions de vente.

2-2 – Prestations comprises dans le forfait

Seules les prestations mentionnées explicitement dans le formulaire de réservation électronique font partie du forfait. La réservation électronique avec contrôle immédiat des disponibilités, effectuée par le client, ne deviendra définitive qu'à confirmation de l'acceptation et du paiement par la banque.

2-3 – Conditions de réservation

Pour garantir votre réservation, nous vous demandons votre numéro de carte bancaire. Le montant des arrhes sera prélevé pour valider la réservation définitive et non remboursable en cas de désistement ou annulation du client, le règlement du solde sera débité le jour de votre arrivée sur la CB fourni.

Les arrivées se font à partir de 17h00 jusqu'à 19h00 et les départs se font jusqu'à 10h00

Les réservations ne sont considérées fermes et définitives qu'après confirmation de la disponibilité par mode électronique ou manuel ou par téléphone auprès de l'hôtelier, et réception d'un numéro de carte de crédit à titre de garantie.

L'hôtelier se réserve le droit d'effectuer une pré-autorisation de la carte bancaire du client.

Pour tout séjour, l'hôtelier prélèvera 30% du séjour à titre d'arrhes, sur le numéro de carte de crédit que le client aura communiqué

Le paiement du solde du séjour s'effectuera le jour de l'arrivée en débit sur la CB fourni ou par virement effectuer par le client dans les 72h avant le séjour.

. Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel avant 19h00 et de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive. Pour toute arrivée tardive non prévenue, au-delà de 19h00, l'hôtelier se réserve le droit de refuser les clients.

Le nombre de personnes autorisées en chambre est inscrite sur le module de réservation. Il est cependant important de rappeler que : 1 lit supplémentaire = 1 personne (le nombre de lit supplémentaire est limité à 1 par chambre et ne s'ajoute pas avec un lit parapluie) 1 lit parapluie = 1 bébé 1 lit simple (90x200cm) = 1 personne 1 lit double (140, 160 ou 180x200cm) = 1 à 2 personnes. L'hôtel ne pourra accepter plus de personnes que le nombre indiqué ci-dessus par literie. Si tel est le cas, l'hôtelier se verra contraint de faire sortir la personne supplémentaire avec le paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 euros.

Toutes les réservations de repas sont fermes et définitives. Elles seront donc facturées

2-4 – Conditions d'interruption de séjour

En cas d'interruption du séjour du fait du client, l'intégralité du prix convenu sera encaissée. Dans le cas de réservation avec prépaiement, aucun remboursement ne sera accordé de ce fait.

2-5 – Modification d'une réservation

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée auprès de l'hôtelier par téléphone ou par mail. La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation par l'hôtelier. Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'interruption et d'annulation (voir 2.4 et 2.6). Le client ne pourra prétendre à un remboursement ou même une indemnité.

2-6 – Conditions d'annulation

Toute annulation doit être faite par écrit avant la date d'arrivée :

Pour les forfaits étape (VRP) Toute annulation doit être faite par écrit avant la date d'arrivée : la totalité du séjour sera débitée.

Pour le reste des prestations, forfaits classique demi-pension etc.

En cas de garantie par arrhes (chèque espèce, virement ou carte bancaire), quel que soit le délai d'annulation, les arrhes ne sont pas remboursables.

En cas de non-présentation du client à l'hôtel et en l'absence d'annulation et du respect des CGV, le montant total du séjour sera prélevé à titre d'indemnité. Aucun remboursement n'est appliqué pour un départ de l'établissement du fait du client d'une manière anticipé. La totalité du séjour est prélevée. La date de réception de la demande d'annulation (par mail, courrier) sera la date retenue pour l'annulation.

2-7 – TARIFS SPECIAUX ET PROMOTIONS

Les réservations liées à des tarifs spéciaux ou promotionnels ne sont considérées fermes et définitives qu'après confirmation de la disponibilité par mode électronique ou manuel par téléphone auprès de l'hôtelier, et réception du paiement.

Pour toutes les réservations des soirées étapes professionnel le paiement intégral du séjour est demandé dès la confirmation de disponibilité

Dans le cas d'une réservation par mode électronique avec contrôle immédiat des disponibilités, la réservation est confirmée dès acceptation du paiement par la banque.

Les réservations liées à des tarifs spéciaux ou à des promotions sont ne sont ni modifiables, ni remboursables.

Un Bon cadeau a une validité de 3 mois. Il ne peut être ni échangé, ni remboursé, même partiellement, ou remplacé si perdu, volé ou endommagé.

III –CONDITIONS SPECIALES

3-1 Discipline, Pertes & dommages, Responsabilité et Assurances

La bonne tenue physique et morale est de rigueur. Sont interdits les actes susceptibles d'entraîner une gêne pour le public, de provoquer des troubles, de causer des dommages matériels.

Le pique-nique et consommation de boissons ne provenant pas de notre service restauration sont interdit sur la terrasse, dans les espaces communs et dans les chambres de LE PROVENCAL le non-respect de cette clause entrainera une facturation de 150 euros supplémentaire sur le séjour.

Le responsable de LE PROVENCAL mettra en garde toute personne qui, ne se conformera pas aux prescriptions du présent règlement et, dans les cas extrêmes d'agitation et de mauvaise tenue, fera appel aux services compétents.

Un état des lieux sera établi avant et après le séjour, un rapport sera rédigé si des usagers ont dégradé du matériel. Le coût des réparations résultant de ces dégradations sera à la charge du client.

La présence d'animaux n'est pas autorisée au sein de LE PROVENCAL.

Si dommages de votre fait, des frais pourront être demandé avec un minimum de 250 euros en guise de préjudice.

LE PROVENCAL ou son personnel ne pourront être tenus responsables des pertes ou vols de quelque nature que ce soit, affectant le client.

Nous rappelons que l'établissement est NON FUMEUR et que des zones extérieures sont prévues à cet effet.

Dès l'entrée dans l'HOTEL et dans chaque chambre des indications rappel cette interdiction avec l'amende encourue.

Après chaque départ, les chambres sont contrôlées. Si l'établissement LE PROVENCAL constate un vol ou un dégât, une amende sera facturée.

Toute constatation du non-respect de ces règles cité ci-dessus et constatation de vol et dégât sera facturé 150 EUROS par personne constaté dans la chambre dans un délai de 8h après le départ (délai soumis au contrainte de vérification de la chambre par le personnel de l'hôtel).

Les pertes de clés de chambres seront facturées 50 euros par clé.

L'établissement propose une connexion internet gratuite dans l'ensemble de l'établissement. En cas de force majeure, si pour des raisons indépendantes de la volonté de l'établissement, la coupure est supérieure à 72h, l'hôtel fera un geste aux clients équivalent à un montant de 5 euros sous forme de prestation gratuite.

IV – Compétence juridique, application, forme

Le tribunal compétent est Privat.

Si une clause dues conditions générales ne peut pas s'appliquer, cela ne modifie pas la validité des autres clauses.

A la place de la clause non valable, s'applique une autre et la plus proche possible.

Tout accord annexe à ces conditions requiert la forme écrite. Les conditions générales de vente LE PROVENCAL sont régies par la loi française sans faire obstacle aux dispositions impératives protectrices éventuellement applicables du pays de résidence des consommateurs.

V – LANGUE

-
1. La langue faisant foi est le français.
 2. Si les conditions générales de vente LE PROVENCAL venaient à faire l'objet d'une traduction en langue étrangère, la langue française prévaudra sur toute autre traduction en cas de contestation, litige, difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes conditions et de façon plus générale concernant les relations existantes entre les parties.